

JOURNÉE D' ACTIONS CULTURELLES 2027

Médiathèque départementale 47

PRÉAMBULE

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création artistique et au développement culturel des territoires, la Journée d'actions culturelles 2027 a pour objectif de favoriser la rencontre entre les structures culturelles, les artistes et les acteurs culturels du réseau départemental.

Organisée par la Médiathèque départementale de Lot-et-Garonne, cette journée professionnelle se déroulera le jeudi 25 février 2027 dans les locaux de la médiathèque au 21 Rue du Pont de Marot à Villeneuve-sur-Lot.

Cette rencontre est destinée aux bibliothécaires, structures sociales, acteurs culturels, musées, lieux patrimoniaux et partenaires institutionnels du territoire.

La journée met en lumière la diversité du spectacle vivant et des formes artistiques contemporaines pouvant être accueillies dans des espaces de bibliothèque ou des lieux culturels de proximité. Elle constitue un temps privilégié de repérage artistique, de découverte et d'échanges entre professionnels.

Pensée comme une vitrine professionnelle pour les compagnies et intervenants locaux, la programmation valorise des propositions artistiques légères, mobiles et adaptées à des espaces contraints, tout en favorisant la transversalité entre les secteurs culturels, sociaux et patrimoniaux.

Objectifs

La Journée d'actions culturelles vise à :

- Valoriser le spectacle vivant sous toutes ses formes en bibliothèque, musée et lieu culturel de proximité ;
- Mettre en avant des propositions artistiques variées : spectacle vivant (théâtre, danse, musique...), arts visuels, concerts dessinés, formes hybrides, lectures, performances, etc. ;
- Favoriser l'accès à des propositions artistiques pour tous les publics : jeune public, adolescents, adultes et familles ;
- Étoffer et diversifier l'offre culturelle du territoire ;
- Contribuer au repérage artistique des structures et professionnels culturels ;
- Favoriser la rencontre directe entre les compagnies, les intervenants et les acteurs du réseau départemental ;
- Encourager les coopérations entre bibliothèques, structures culturelles, centres sociaux, musées et lieux patrimoniaux ;
- Permettre aux structures participantes d'identifier des propositions artistiques facilement programmables dans leurs équipements.

Publics concernés

Cette journée professionnelle s'adresse :

- Aux bibliothèques et médiathèques du réseau départemental ;
- Aux structures culturelles du territoire ;
- Aux centres sociaux ;
- Aux musées et lieux patrimoniaux ;
- Aux partenaires institutionnels et culturels ;
- Plus largement, à l'ensemble des acteurs souhaitant développer une programmation artistique de proximité.

La jauge prévisionnelle est fixée à 40 participants.

CAHIER DES CHARGES

Structures éligibles

Les candidatures sont ouvertes :

- Aux structures artistiques professionnelles implantées en Lot-et-Garonne* : compagnies professionnelles, artistes/intervenants professionnels, associations culturelles...
- Aux structures en capacité d'intervenir sur le territoire départemental ;
- Aux structures en capacité de proposer des formes artistiques adaptables à des espaces contraints.

* Les propositions de structures extérieures au département pourront être étudiées si elles présentent une spécificité artistique ou territoriale particulière.

Afin de garantir la diversité de la programmation et l'équité entre les structures, les structures ayant présenté un spectacle l'année N-1 devront attendre l'année N+1 pour présenter de nouveau une proposition.

Propositions artistiques souhaitées

Les propositions devront :

- Relever du spectacle vivant ou de formes artistiques hybrides ;
- Être adaptées à une programmation en bibliothèque, musée ou espace culturel contraint ;
- Présenter un dispositif technique léger et autonome ;
- Nécessiter peu ou pas de montage technique ;
- Pouvoir être installées rapidement ;
- Être compatibles avec une présentation courte (10 minutes max.) devant des professionnels ;
- S'adresser prioritairement à un public familial et/ou jeune public.

Les formes privilégiées sont notamment :

- | | |
|----------------------------------|---|
| • Petites formes théâtrales | • Concerts dessinés |
| • Lectures performées | • Performances |
| • Musique, Chant | • Créations hybrides ou interdisciplinaires |
| • Danse / Formes chorégraphiques | • Ateliers artistiques |

Conditions d'accueil des propositions

Les propositions artistiques présentées devront impérativement pouvoir être accueillies dans des espaces de bibliothèque ou des lieux présentant des contraintes techniques et spatiales limitées. Ces derniers devront pouvoir être accueillis dans :

- Des bibliothèques ;
- Des centres sociaux ;
- Des musées ;
- Des lieux patrimoniaux ;
- Des équipements de petite jauge...

Une attention particulière sera portée :

- À la mobilité des propositions ;
- À la simplicité technique ;
- À la rapidité d'installation ;
- À l'autonomie des équipes artistiques.

Le budget indicatif des prestations proposées devra idéalement se situer dans une fourchette comprise entre 400 € et 800 € TTC (cachet artistique et frais annexes inclus).

COMMENT CANDIDATER ?

Dossier et documents à fournir

Pour candidater, les structures devront transmettre :

- Une **fiche technique** (Cf. modèle joint) présentant :
 - La compagnie / l'association culturelle / l'artiste-intervenant (siège social, domaine d'activité, projets et actions...) ;
 - La proposition artistique ;
 - Les conditions techniques d'accueil (*espace scénique requis, luminosité, matériel requis*) ;
 - Les publics visés ;
 - Le(s) coût(s) ;
 - Les besoins spécifiques éventuels.
- Les **documents annexes** de leur choix (dossier artistique, dossier de presse...)

Jury de sélection

Le jury est composé d'1 ou 2 personne·s de l'équipe de direction de la Médiathèque départementale, d'1 bibliothécaire référente de la Médiathèque départementale, d'1 ou 2 personne·s du service Arts-vivants du Département.

Il se réunira début octobre pour retenir 8 candidatures en fonction des informations contenues dans la fiche technique et dossiers adjoints répondant aux critères suivants :

- Nature de la proposition artistique ;
- Contraintes techniques : capacité de s'adapter à des espaces contraints / possibilité de s'adapter aux demandes des structures lieux d'accueil ;
- Coût de la proposition ;

- Originalité de la proposition ;
- Portée de la proposition : invite-t-elle à la réflexion, a-t-elle une dimension sociale, philosophique, pédagogique ?
- Interventions annexes proposées : possibilité d'organiser des bords de scène, ateliers avec les scolaires, rencontres et échanges avec les publics ;

Calendrier

Étape	Date
Fin des candidatures	30 septembre 2026
Jury de sélection	entre le 5 et 9 octobre 2026
Confirmation de participation	entre le 5 et 9 octobre 2026
Transmission de la fiche projet qui sera remise en suivant aux participants de la journée	27 novembre 2026
Journée d'actions culturelles	25 février 2027

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Déroulé de la journée d'actions culturelles

Sur une journée, 8 structures seront sélectionnées selon les modalités précisées ci-après pour présenter leur compagnie, leur association ou domaine d'activités et leur projet artistique.

Chaque porteur de projet bénéficiera d'un temps de présentation de 30 minutes maximum comprenant :

- Une présentation synthétique de la structure et du projet ;
- Une prise de parole accompagnée de supports visuels ;
- La diffusion éventuelle d'extraits ou de teasers de spectacles ;
- Un extrait artistique ou une démonstration de 10 minutes maximum lorsque cela est possible ;
- Un temps d'échange avec les participants.

Les interventions devront respecter strictement les horaires définis afin de garantir le bon déroulement de la journée.

Une fiche projet sera communiquée aux divers participants de la journée.

Date et horaires

La Journée d'actions culturelles se déroulera le :
Jeudi 25 février 2027

Horaires prévisionnels :

9 h 15 – 12 h 00
 14 h 00 – 16 h 45

Conditions techniques

Les présentations auront lieu dans la grande salle de prêt de la Médiathèque départementale, sans scène dédiée.

Les projets présentés lors de cette journée devront s'adapter à :

- Un espace scénique minimal ;
- Une installation rapide ;
- Des contraintes techniques légères ;
- Une circulation fluide entre les présentations.

Afin de faciliter les transitions entre les 8 structures, il est fortement recommandé de limiter le matériel scénographique et technique.

Équipe d'organisation

L'organisation de la journée mobilisera :

- 1 animateur·rice chargé·e de l'introduction des porteurs de projet ;
- 1 personne dédiée à l'accueil des structures et des participants ;
- 1 référent·e logistique et technique (son, image, coordination).

Financement

La participation à la Journée d'actions culturelles n'est pas rémunérée.

Le dispositif prévoit toutefois le repas collectif.

Contact

Deborah David

Directrice adjointe

Médiathèque départementale de Lot-et-Garonne

Téléphone : 05 53 40 93 78

Magali Titonel

Bibliothécaire Référente de Territoire

Téléphone : 05 53 40 51 06

Bilan

Un temps d'évaluation et de bilan sera organisé à l'issue de la journée afin d'identifier :

- Les perspectives de diffusion ;
- Les besoins des structures participantes ;
- Les axes d'amélioration du dispositif ;
- Les suites partenariales envisageables.